

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 14.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 610 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES :
 Canton 12 ct. / Suisse 13 ct.
RÉCLAMES : 30 ct.
 Avis mortuaires : 25 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

L'Etat et l'économie

Dans son discours du Comptoir suisse, auquel on peut bien revenir alors même que quelques semaines se sont écoulées, M. Rodolphe Rubattel a dit ceci :

Dans l'ordre économique, la frontière qui sépare l'activité de l'Etat du royaume de l'économie privée est en constant déplacement, sans espoir pour l'heure d'une délimitation durable. Il n'y a pas de correctif efficace et rapide à cette situation fluctuante qu'influencent les tendances d'ailleurs, presque toutes convergentes et dirigées vers l'établissement des pouvoirs de l'Etat.

Dans l'ordre social, au sens devenu habituel du terme, le sentiment des solidarités désirables, d'une répartition améliorée du revenu national, progresse plus rapidement que les moyens raisonnables de le satisfaire. Parce que, dans ce domaine non plus, il n'y a pas de doctrine dominante — autre que les impossibles — parce que là comme ailleurs on avance à tâtons sur une route ébauchée, dont on ne connaît ni la pente ni le sous-sol, ni, en fin de compte, l'aboutissement.

Voilà, en quelques mois, une description excellente des forces qui gouvernent la société helvétique : ce sont des aspirations, des tendances, des sentiments ; si l'on va vers l'établissement des pouvoirs de l'Etat, c'est par l'effet de la confusion des esprits et non par volonté délibérée.

Peut-on faire mieux que marcher sans savoir où l'on va ? Nous croyons volontiers que si on laisse se développer l'appareil administratif de l'Etat, il sera toujours plus difficile de se retrouver dans le labyrinthe des bureaux et le fouillis des règlements. Mais pourquoi développe-t-on cet appareil ?

Sans doute, c'est pour répondre aux sollicités, et parmi ceux-ci l'on trouve un très grand nombre de patrons, d'associations patronales et de politiciens soi-disant anti-étatistes. Mais c'est aussi parce que nos hommes politiques sont au fond persuadés que l'Etat doit s'occuper de tout et régler tout lui-même. Voir allocations familiales, droit au travail, assurance-maladie, assurance-chômage, beaucoup d'autres domaines encore. Jamais un homme d'Etat contemporain, dans ce pays, n'a osé dire clairement qu'il refusait d'envisager une nouvelle intervention administrative de l'Etat.

Nous reconnaissons bien humblement que le patronat s'est souvent laissé faire, par facilité et par commodité, et qu'il a parfois provoqué une extension de la machine administrative. Mais il est difficile à des particuliers d'avoir une politique et un comportement cohérents quand l'organisation générale de l'Etat est telle qu'elle condamne le gouvernement et le peuple à devoir avancer sur une route ébauchée, dont ils ne connaissent ni la pente, ni le sous-sol, ni l'aboutissement.

EN PASSANT.. Le massacre des innocents

M. Angelin Luisier, directeur des pénitenciers cantonaux, publie dans le « Confédéré » d'aujourd'hui un article qui bouleversera tous les lecteurs valaisans.

Par des exemples il montre combien le souvenir d'un père indifférent ou brutal avait marqué le destin de certains délinquants, et c'est vrai que l'enfant très sensible à l'injustice en éprouve un sentiment de révolte.

Quand j'étais tout petit, je me souviens d'un compagnon de jeux qui ne rentrait à la maison qu'en tremblant, car son père, un imbécile irascible, inventait toujours pour le battre un nouveau prétexte et c'était alors d'horribles scènes.

Cela continua durant des années. Mais quand il eut dix-sept ans, mon ami reçut sa dernière giflure...

Il se retourna brusquement contre son père et il lui administra, dans le plein épanouissement de ses jeunes forces, une correction qui le consola de toutes celles qu'il avait injustement reçues.

Eh bien, quand je repense à cela, je ne parviens pas à donner tort à ce gosse, car si le respect qu'on doit aux parents me paraît sacré, ils ont eux, en retour, des devoirs plus impérieux à l'égard de leurs enfants.

Les brutalités envers les faibles, les petits ou les bêtes, me semblent également inexcusables.

Il est frappant de constater que les jeunes délinquants qui sont appelés à comparaître au tribunal ont eu, presque tous, une enfance incomprise ou malheureuse et qu'après avoir éprouvé la dureté d'un foyer ils font connaissance avec celle de la société...

Dès l'origine — et cela m'a toujours ému — il y a des destins marqués : Des malheureux pour lesquels la tendresse ou le réconfort étaient des mots vides de sens, qui prenaient conscience en désespérés des inégalités les plus humiliantes et qui, appelés à se soustraire aux mauvais traitements par ruse ou par désarroi, ont appris de leurs parents la signification du malheur.

Ce problème est, en apparence, inextricable. On ne peut empêcher deux abrutis — femelle et mâle — de se marier et d'avoir une progéniture.

On ne peut, en dehors de cas graves et exceptionnels, priver le père de son autorité reconnue. On ne peut, non plus, intervenir à tort et à travers dans la vie privée d'autrui pour protéger des gosses de la bestialité de certains parents, de leur bêtise énorme ou de leurs vices.

C'est ainsi qu'en dehors des enfants martyrs dont on n'apprend le sort qu'au moment où le scandale éclate, il y a des milliers et des milliers d'enfants qui sans payer de leur santé, leur vie infernale au foyer, se débattent dans un sentiment d'abandon ou dans un climat de crainte.

M. Angelin Luisier se fait l'écho d'une confiance déçirante qu'il a reçue.

Ecoutez :
 « Tandis que le père arrivait du travail, je m'enfuyais : — Viens ici, sale gamin. J'ai lu sur ton visage toutes les vilaines crasses que tu as pu me faire durant la journée.

« Et je m'approchais, tout penaud, ne me sentant rien de grave à me reprocher, mais avec la certitude de recevoir, en tout état de cause, innocent ou coupable, une majestueuse raclée. J'en arrivais, peu à peu, à être saisi d'une anxiété profonde dès que j'entendais la voix de mon père et, à ce moment-là, je cherchais par toutes les ruses à fuir et à m'éloigner de mon entourage. La nuit je criais ; pendant mon sommeil, j'avais des cauchemars. Ainsi naquit peu à peu dans mon âme et sur mon visage un sentiment de peur constante, puis de méfiance, enfin de haine. »
 C'est atroce.

Ce délinquant, je ne le connais pas, j'ignore qu'elles sont ses fautes, mais aurait-il tué que je prétends que le vrai criminel c'est le père, ce père imbécile, ivrogne et sadique, qui a fermé le cœur de son gosse à l'espérance.

Tableau peu flatteur... écrit M. Angelin Luisier des cas qu'il signale.

Il est trop bon :
 Tableau pathétique et désolant que devraient étudier de près les juges, les prêtres, les instituteurs, les médecins, les journalistes, tous ceux qui sont appelés, à un titre ou à un autre, à se pencher sur l'humanité souffrante.

Dans notre pays où l'on encourage les familles nombreuses, pouvons-nous affirmer que l'enfant soit suffisamment préservé des iniquités qui en font un révolté et parfois un malfaiteur ?

Je ne le crois pas.
 Il appartient au prêtre ou au pasteur, au médecin de famille, à l'instituteur, à tous ceux qui sont directement en contact avec les petits, de se préoccuper de leurs conditions d'existence ou de leurs chagrins.

Il est trop facile à la société de pousser à la procréation, avec le haut appui de l'Eglise et de l'Etat, puis de fermer pudiquement les yeux sur le sort réel des enfants.

Le massacre des innocents, dont parlait jadis Mgr Besson dans un appel retentissant, n'intervient pas seulement à l'instant d'un avortement voulu.

Il peut se poursuivre après une naissance durant des mois et des années, quand des parents imbéciles, dévoyés, abrutis, font de leurs fils ou de leurs filles des êtres voués à une existence pitoyable et bouchée.

Voilà pourquoi l'article émouvant de M. Angelin Luisier devrait avoir partout le plus large écho et ne pas demeurer sans réponse.

C'est à chacun de nous à la lui faire.

A. M.

Nouvelles du jour

● Au Palais-Bourbon, le débat sur la ratification des accords de Paris se poursuit. Une quarantaine d'orateurs sont inscrits. La plupart des groupes — à part le M.R.P. — pensent que ces accords sont plus favorables à la France que la défunte C.E.D., mais on constate une forte tendance à l'ajournement.

● Au Conseil national a été débattue la question de l'achat des chars « Centurion ». Au vote final, 96 députés ont appuyé le projet du gouvernement ouvrant un crédit dans ce but, mais la majorité absolue nécessaire étant de 99, l'arrêté a été considéré comme rejeté et renvoyé au Conseil des Etats.

● De violents tremblements de terre ont causé des dégâts en Californie et en Italie.

● Une nouvelle enquête sur le crime de Lurs a commencé. Les policiers sont venus effectuer des vérifications sur les lieux du crime et ont procédé à des interrogatoires.

● Une vague de froid sévit au Mexique. On a déjà enregistré une quinzaine de morts par suite du brusque abaissement de la température.

Nouvelle victoire de M. Mendès-France

● Lundi est survenu le vote de confiance que le président du Conseil français avait demandé sur le budget. Le résultat a été de 310 voix pour la confiance et de 172 contre. On a enregistré 110 abstentions volontaires — c'est-à-dire votes de méfiance — notamment de la part du M.R.P.

Un désir légitime :

Le contrôle des dépenses

Tragiquement endeuillée par le décès d'un éminent magistrat, mort à son poste en servant son pays jusqu'à son dernier souffle, l'Assemblée fédérale doit malgré tout se concentrer en cette fin d'année sur une série de problèmes qui intéressent l'ensemble du pays et ne seront pas sans avoir des répercussions proches ou lointaines sur notre vie politique ou économique. Qu'on songe aux trois sièges à repourvoir !

Les Chambres ont ainsi mené à chef l'arrêté d'exécution du régime financier 55-58, puis elles examinent le budget de l'année prochaine, le projet d'augmentation de armes antichars et d'acquisition de 100 chars blindés (tant controversés, surtout en Suisse romande), la participation financière de la Confédération au futur réacteur d'essai, l'initiative concernant le vote des dépenses par l'Assemblée fédérale.

Le « frein aux dépenses » est un peu redouté sous la coupole. Quel usage en fera le peuple s'il entre en action ! Les auteurs de l'initiative pour la réduction et le contrôle des dépenses par le peuple ont été un peu loin en proposant l'introduction d'un referendum obligatoire pour les dépenses uniques de 100 millions de francs. En revanche, ils ont préconisé un referendum facultatif pour les dépenses uniques dépassant 5 millions et les dépenses périodiques de plus d'un million. Le gouvernement, et notamment le chef du Département des finances, ont reconnu l'utilité d'un frein aux dépenses et l'intérêt de l'initiative. Le Conseil fédéral a présenté un contre-projet. Il rejette le principe du referendum obligatoire. Il l'estime difficilement applicable dans les circonstances actuelles, parce qu'il pourrait porter atteinte à certains objectifs de notre politique interne ou externe. Ce qui est juste, si l'on songe, par exemple,

aux crédits que nous devons consentir à l'étranger et singulièrement à l'Union européenne des paiements, à nos traités de commerce, aux besoins de la défense nationale, etc. Le gouvernement est d'accord avec le principe d'un referendum facultatif. Mais il estime les sommes proposées par l'initiative trop minimes. Il les élève à 30 millions pour les dépenses uniques et à 5 millions pour les dépenses périodiques. En outre, la Chambre haute estime qu'il faut exclure du referendum toute la question des traités internationaux. La Chambre basse n'est pas de cet avis ! Sa commission s'est ralliée aux propositions du Conseil fédéral (30 millions et 5 millions). Il y a donc divergence. Et au moment où paraîtront ces lignes, le Conseil national aura pris probablement position. Renvoi du projet ? Compromis ! Attendons.


En tout état de cause, il ne semble pas que les auteurs de l'initiative veuillent la retirer et le peuple serait alors appelé à se prononcer sur elle-même et sur le contre-projet.

Le désir d'un contrôle des dépenses par le peuple est légitime. Des hommes politiques se sont prononcés dans ce sens. Ainsi le nouveau président du Conseil national M. Haeblerlin a récemment écrit : « A mesure que croissent dans une proportion énorme les besoins financiers de la Confédération, augmentait aussi la charge financière que se voyait imposer le citoyen. Il est donc compréhensible et tout à fait naturel que le citoyen s'intéresse davantage à la politique financière de la Confédération et qu'il désire avoir la possibilité d'intervenir davantage que par le passé. »

Or, c'est bien là le sentiment unanime qui semble se dégager des récentes consultations populaires.

Pour vos cadeaux...
 une sélection :

Griottine
William's
Cognac aux œufs
Marc de Dôle
Triple-Sec
Gd-St-Bernard
 etc...



LA PENSÉE DU JOUR

Ne regarde pas d'où tu viens, vois où tu vas.
 Beaumarchais.

MARTIGNY

† Mme Vve Alexis Fontannaz

Nous apprenions hier avec douleur le décès, à l'âge de 61 ans, de Mme Vve Alexis Fontannaz, à Martigny.

Cette épouse travailleuse et affectueuse, cruellement touchée par la mort de son mari, il y a à peine quelques semaines, est allée rejoindre dans un monde meilleur celui qu'elle venait de perdre. Nous prions la famille si durement atteinte, en quelques jours d'intervalles, par la mort d'un père et d'une mère bien-aimés, de bien vouloir croire à la grande part que nous prenons à sa douleur.

Une nouvelle inauguration

Lundi, la Coopérative Migros fêtait l'ouverture de son nouveau magasin de l'avenue de la gare. Le bâtiment, construit par l'entreprise Polli, sur un terrain appartenant au Dr Broccard, se présente sous un aspect moderne et pratique. A l'occasion de cette inauguration, le Père Noël a été spécialement commandé. Il est venu sur un âne chargé de jouets et la distribution aux enfants s'est effectuée dans une joyeuse animation. M. Perraudin, gérant, se fit ensuite un plaisir de piloter les invités à travers les installations répondant aux dernières exigences de la vente et chacun put s'assurer de l'organisation impeccable des lieux. Au terme de cette visite, un dîner a réuni à l'hôtel du Grand-Saint-Bernard, la direction de la Migros de Lausanne, les collaborateurs de l'œuvre et les invités.

Sortie à ski du collège Ste-Marie

Grâce à l'initiative bienveillante du comité du télésiège de la Creusaz sur Les Marécottes, le collège Ste-Marie de Martigny a bénéficié d'une course à ski gratuite, jeudi dernier.

Une centaine de jeunes, férus de ski, et si impatient de remettre à nouveau leurs skis, prennent d'assaut les wagons rouges du Martigny-Châtelard qui les emmènent vers les hauteurs. Après une rapide montée en télésiège, qui permet de promener son regard sur un splendide panorama, les pentes magnifiquement enneigées de la Goletta nous accueillent. Par ce beau jour, l'endroit est vraiment charmant !

Pendant une demi-journée, l'écho renvoya les voix joyeuses de ces grands enfants. Mais tout a une fin : le moment vient trop vite où il faut quitter ces lieux paisibles pour la plaine.

Une boisson chaude fut aimablement servie à chaque participant par une hôtesse sympathique, grâce à la gentillesse de M. Darbellay, le dynamique propriétaire de la buvette du télésiège.

Aucun accident fâcheux ne vint ternir cette belle journée.

Un merci chaleureux, au nom de tous les participants, à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette première sortie à ski.

B. Claret.

Hôtel Kluser

Pour les fêtes de Noël, menus de circonstance. Spécialités Scampis, Moules, Huitres, etc...

Noël

au restaurant Forclaz-Touring

Un « Réveillon aux chandelles » sera fêté le 24 décembre, dans une ambiance intime et familiale, sous l'arbre de Noël illuminé. Surprises et cadeaux attendent petits et grands.

Des menus particulièrement soignés seront servis les 25 et 26 décembre. (Voir aux annonces.)

Pour vos fêtes

C'est encore et toujours le spécialiste des palais délicats Roger Pierroz qui vous servira vos desserts fins, pâtés froids « veaux et lièvres », vol-au-vent garnis, bouchées, ainsi que toute la gamme de coffrets, pralinés fins, fondants, etc...



Un cadeau apprécié !

5 docteurs approuvent ce moyen d'en finir avec l'abus des laxatifs

Si vous dépendez des laxatifs — voici comment vous en passer. Récemment, 5 docteurs spécialistes ont prouvé que vous pouvez couper la mauvaise habitude de prendre sans arrêt des laxatifs. 83 % des sujets étudiés l'ont fait. Vous aussi, vous le pouvez. Voici le procédé : chaque jour buvez 8 verres d'eau (ou toute autre boisson) et fixez-vous une heure régulière pour aller à la selle. 1^{er} semaine, prenez deux Pilules Carters chaque soir, — 2^e semaine, une chaque soir, — 3^e semaine, une tous les deux soirs. Ensuite, plus rien, car l'effet laxatif des PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE débloque votre intestin et lui donne la force de fonctionner régulièrement de lui-même sans recours constant aux laxatifs. Lorsque les soucis, les excès de nourriture, le surmenage rendent votre intestin irrégulier, prenez temporairement des Pilules Carters qui vous remettent d'aplomb. Surmontez cette crise de constipation sans prendre l'habitude des laxatifs. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE. Toutes pharmacies. — Fr. 2.-35

ATELIER DE RÉPARATIONS pour **STYLOS**
Service rapide
Pierre Pfeifferlé — Papeterie — SION

Les pères ont mangé des fruits verts et les enfants ont les dents agacées

Si les problèmes de la vie se posent pour les prisonniers sous des formes très diverses et souvent très compliquées, il est une silhouette qui les domine tous et y joue un rôle immense et mystérieux : celle du père.

Bien que pendant la détention les relations extérieures entre le fils et son père soient en général complètement interrompues, bien qu'il n'existe pratiquement plus aucun contact avec cet homme souvent âgé, qui vit quelque part, on ne sait pas toujours où — parfois même il est mort depuis longtemps —, son souvenir et l'énigme qu'il a été dans l'existence de son enfant continuent de le tourmenter avec une forte intensité. La notion du « père » revient constamment dans ses conversations. C'est une hantise qui revient sans cesse devant ses yeux.

On pourrait cataloguer les nombreux types de pères des prisonniers que j'ai connus en deux catégories. Dans la première, on pourrait classer les pères passifs, ceux qui, par égoïsme ou par indifférence ont totalement manqué d'intérêt pour leurs enfants et dans la seconde, les pères actifs, ceux qui ont fait véritablement « irruption » dans la vie et dans l'éducation de leurs enfants, par des interventions brutales.

Le père indifférent

Aussi longtemps que les enfants sont petits, la vie semble se dérouler à peu près normalement. En effet, ces petites existences si joyeuses, ces jouets vivants et souvent capables d'égayer le père le plus dur arrivent par ci par là à lui arracher un peu de tendresse. Mais à l'ordinaire, ce père n'extériorise aucun sentiment à l'égard de son fils. Il ne s'intéresse pas vraiment à lui et il n'a de compréhension véritable ni pour son développement, ni pour son éducation.

Il existe bien un chez soi où l'on mange ensemble, où l'on dort ensemble, où l'on habite ensemble et pour lequel le père consacre une partie de son salaire, mais à ces prestations matérielles se limite toute la vie de famille. Il est du reste fréquemment absent et s'il vient pour manger, il veut être dérangé le moins possible. Le soir, il sort de nouveau et revient tard dans la nuit, au moment où toute la famille dort déjà. Le père et le fils vivent bien sous le même toit, ils se voient tous les jours, ils mangent à la même table, les mille exigences de la vie quotidienne les mettent certes constamment en présence, mais on ne peut pas parler d'un véritable contact. On peut dire qu'ils ne savent pas grand chose l'un de l'autre : ils se connaissent à peine dans l'intimité de leur cœur et ils vivent ainsi côte à côte pendant des années, mais ils ne vivent pas vraiment en communauté, l'un avec l'autre. Ce manque total d'intérêt est tout au plus interrompu au moment où le père, se rendant compte de son rôle trop passif, veut soudain entreprendre de jouer un rôle d'éducateur, rôle qu'il conçoit sous la forme, hélas trop fréquemment utilisée, de la trique ou du martinet. Et même ces interventions sont très rares chez le type de père dont nous parlons, l'indifférent. Dans toute la mesure du possible, il évite de s'immiscer dans les problèmes éducatifs que pose sa progéniture à tel point qu'il laisse à son épouse jusqu'au soin de punir.

Parlant de son mari, une maman nous écrivait ces lignes :

Il ne s'est jamais préoccupé de tout ce qui se passait à la maison. Il ne s'est jamais soucie de ses enfants. Je devais toujours tout faire toute seule. Il n'a jamais montré qu'il avait un cœur. Dès que les enfants avaient besoin de quelque chose et manifestaient un désir, on le voyait disparaître.

Un fils écrit ces lignes :

Le père, lorsqu'il était à la maison, ou bien il ne pipait pas le mot, ou bien jurait. Il mangeait sa soupe, fumait sa pipe, se mettait à lire. Jamais il n'a manifesté le moindre intérêt pour nous autres enfants. Jamais nous n'avons su ce qu'était l'amour paternel. On ne pouvait jamais lui poser une question sans se faire rabrouer.

Et un autre :

Mon père avait une bonne place de telle sorte que sa situation matérielle était absolument assurée. C'est pourquoi, nous autres enfants nous avions un bon logis et de bons vêtements. Mais nous n'en étions que plus pauvres au point de vue de l'affection, car papa n'était jamais avec nous. Sa vie c'était son commerce, et il n'avait pas le temps de tourner le moindre regard de notre côté de telle façon qu'il était pour nous un étranger dont nous avions une peur bleue, car il était en même temps très sévère.

Lorsque l'enfant constate que son père est ainsi froid et distant, il en est très affecté, il a le sentiment qu'il représente pour lui un fardeau onéreux et par conséquent il évite dans toute la mesure du possible de l'importuner.

Le rôle de ce père, de ce type de père, consiste en somme uniquement à être un nourricier, au cœur très étroit, et ses préoccupations ne dépassent pas les devoirs que lui impose la dette alimentaire. Dans la vie de ses enfants, il n'a joué véritablement actif qu'à un seul moment : lors de la conception.

Le père brutal

Tableau peu flatteur, dira-t-on.

Et pourtant, parmi les pères de mes protégés, ce type est encore un des meilleurs de ceux que j'ai connus. Dans la plupart des cas, nous en rencontrons un autre : le père brutal, qui maltraite ses enfants et les expose à toutes sortes de dangers physiques et moraux. Le fait qu'il a donné la vie à ses enfants et que cette vie est encore complètement dépendante de lui n'éveille chez ce dernier aucun sentiment de tendresse, aucun besoin spon-

tané de la protéger. Au contraire, il la considère comme sa propriété, comme un objet sur lequel il possède un droit souverain. C'est un seigneur absolu qui exerce sa toute-puissance d'adulte sur un enfant encore très faible. La valeur du mot éducation lui est totalement inconnue. Le seul principe pédagogique qu'il connaisse, c'est que l'enfant n'a qu'une chose à faire : obéir, et s'il ne se soumet pas, il doit être maté. La punition est beaucoup moins la conséquence de l'acte de l'enfant qu'une nécessité du caractère paternel. Le père ne punit pas : il bat pour satisfaire les exigences de sa brutalité.

Mais laissons la parole à l'un de ces enfants devenus délinquants :

Nous avons vécu à N. jusqu'à ce que j'eus atteint l'âge de 6 ans, puis nous avons déménagé à A. Toutefois, notre père continua à travailler à N. dans son ancienne place, de telle sorte qu'il ne venait à la maison que le soir. Et le fait que je ne me trouvais plus constamment sous ses yeux dans notre nouvelle résidence de A. m'a fait considérer cette localité comme un paradis. Si le père n'était pas là, je me sentais libre et sans crainte, mais lorsque le soir arrivait, une peur incroyable s'emparait de tout mon être. Depuis six heures du soir j'éprouvais toujours un sentiment d'angoisse irrésistible.

Et tandis que le père arrivait du travail, je m'enfuyais ; il criait alors : « Viens ici, sale gamin. J'ai lu sur ton visage toutes les vilaines crasses que tu as faites pendant la journée ». Et je m'approchais tout penaud, ne me sentant rien de grave à me reprocher, mais avec la certitude de recevoir, en tout état de cause, innocent ou coupable, une majestueuse râclée. J'en arrivais peu à peu à être saisi d'une anxiété profonde dès que j'entendais la voix de mon père et, à ce moment-là, je cherchais par toutes les ruses à fuir et à m'éloigner de son entourage. La nuit, je criais pendant mon sommeil. J'avais des cauchemars. Ainsi naquit peu à peu dans mon âme et sur mon visage un sentiment de peur constante, puis de méfiance et enfin de haine.

Dans mon esprit, un père n'était pas un homme qui aime et protège ses enfants, mais un homme qu'il faut craindre et fuir le plus possible.

Ce n'est qu'un exemple des multiples récits qui décrivent ce type d'homme et le milieu qu'il crée : l'enfer d'une vie de famille au centre de laquelle il y a un buveur et une brute. Des soirées et des nuits pleines de tourments, dans l'attente constante d'un événement épouvantable : le retour du père. Des éclats de voix, des jurons, du bruit, des coups, sont le signal de son arrivée. Et quand cela se résume à ce que l'on peut voir et entendre, c'est une grande chose. Très souvent, pour manifester sa brutalité, il s'en prendra à son épouse et à ses enfants qu'il va tirer du lit pour leur faire subir de vexations.

Mon père était une brute épouvantable. Il me battait avec tout ce qui lui tombait sous la main, n'importe où, sans égards aucun. Lorsque j'étais encore un enfant de cinq ans, il vint un soir à la maison, complètement saoul. Nous étions au lit avec notre mère. Il nous vint dessus et voulut nous battre. Maman nous prit alors avec elle dans la nuit et nous sommes partis à moitié nus chez nos voisins.

Il m'est pénible de constater que des hommes de notre génération ont servi de modèles pour ce tableau peu flatteur, mais s'il peut provoquer au sein de la garde montante un examen de conscience serré en face des responsabilités d'un père de famille, le nombre sera demain moins grand de ceux qui doivent passer Noël en prison.

Angelin Luisier.

P. S. — Les personnes charitables qui chaque année à l'occasion de Noël se souviennent que le Christ a englobé les prisonniers dans sa Rédemption et versent spontanément une obole charitable à leur intention, peuvent l'adresser à « Providentia », compte de chèques postaux II c 1928, par A. Luisier, Granges-près-Sion.

Secours suisse d'hiver du Valais romand

Notre organisation de secours a lancé un appel dans les 110 localités du Valais romand, sous forme d'envoi de bulletins de versement postal. Le nombre de ceux-ci a atteint le chiffre de 29492. Chacun se représentera l'effort qu'un tel appel exige et les frais qui en découlent.

Voyons maintenant, à l'approche de la fin de l'année, quel en est le résultat. Il n'est rentré à ce jour que 800 bulletins faisant un montant de fr. 5500.— environ.

Nul n'ignore que nombreuses sont les misères à soulager, et le Secours d'hiver du Valais romand demande avec insistance à tous ceux qui le peuvent, et qui n'ont pas déjà versé leur obole, de bien vouloir le faire dès que possible. D'avance merci.

Le comité cantonal du Secours d'hiver dit un cordial et reconnaissant merci à tous ceux qui ont déjà fait leur devoir.

« Qui donne aux pauvres, prête à Dieu ! »

Compte de chèques II c 2253.

Le Secours d'hiver dit à chacun de ses généreux donateurs un merci reconnaissant, en son nom et en celui de ses nombreux protégés. Un merci très cordial va également à chacun de ses collaborateurs : responsables de districts, de localités et à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont coopéré à la vente des insignes. Le comité pense tout spécialement ici aux enfants des écoles qui se sont mis si gracieusement à disposition.

Mutations de chefs de sections militaires

Par suite de l'application d'une décision du Conseil d'Etat du 2 juillet 1953, fixant une limite d'âge pour les fonctions publiques, les chefs de sections militaires désignés ci-après ont été relevés de leur mission au 31. 12. 54, avec remerciements pour les services rendus.

Zermatt : Sgtn. Aufdenblatten Joseph, Zermatt.
Stalden : Plt. Venetz Edmond, Stalden.
Sierre : Major Pitteloud Edouard, Sierre.
Isérables : Capitaine Gillioz Pierre, Isérables.
Martigny : Plt. Mathey Antoine, Martigny-Croix.

Le Conseil d'Etat a procédé aux nominations suivantes, avec entrée en fonction au 1. 1. 55 :
Chef de section de Zermatt : Plt. Julien Félix.
Chef de section de Stalden : Four. Venetz Jos.-M.
Chef de section de Sierre : Major Monnier Léon.
Chef de section de Vex : (ancien titulaire décédé) Sgt. Pitteloud Jean.
Chef de section d'Isérables : Sgt. Gillioz Michel.
Chef de section de Martigny : Plt. Luy Frédéric, Martigny-Bourg.

SAINT-MAURICE

Un ouvrier grièvement blessé

M. Henri Bindschedler, ouvrier de l'équipe de nuit à la nouvelle usine de ciment en construction à St-Maurice était occupé à préparer des fers pour le bétonnage de la cheminée. Une lourde pièce s'étant détachée au-dessus de lui, le malheureux fut atteint en plein corps et grièvement blessé. Le blessé a été soigné par le docteur Hoffmann et transporté à la clinique St-Amé.

Madame veuve Fernand GAILLARD, à Saxon ;
Madame veuve Nestor GAILLARD, à Saxon ;
Monsieur Jean GAILLARD, à Saxon ;
Monsieur et Madame Raymond GAILLARD et famille, à Saxon ;
Madame Simone GAILLARD, à Saxon ;
Monsieur et Madame Georges GAILLARD et famille, à Saxon ;
Monsieur et Madame Charles GAILLARD et famille, à Saxon ;
Monsieur et Madame Benjamin GAILLARD et famille, à Saxon ;
Monsieur et Madame Gilbert GAILLARD et famille, à Saxon ;
Monsieur et Madame Roger GAILLARD, à Saxon ;
Madame et Monsieur Henri NICOLAS - GAILLARD et famille, à Saxon ;
Madame et Monsieur Jules FELLE - GAILLARD et famille, à Saxon ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Robert Gaillard

leur cher beau-frère, oncle et grand-oncle, survenu dans sa 55e année.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 23 décembre, à 10 heures, à Saxon.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame et Monsieur Serge GUEX - FONTANNAZ et leurs enfants, à Martigny ;
Monsieur Michel FONTANNAZ, à Martigny ;
Madame et Monsieur Charles GRANDJEAN - VAGNON, à Genève ;
Monsieur et Madame Romain VAGNON - TAPPAZ, à Nyon ;
Madame et Monsieur Paul ECOEUR - VAGNON et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Elie FONTANNAZ-BARRAUD et leur fille, à Aigle ;
Madame et Monsieur Marc ROLAND - FONTANNAZ et leurs enfants, à Bursins ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Berthe Fontannaz née VAGNON

leur chère maman, grand-maman, sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection, le 21 décembre 1954, dans sa 61e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le jeudi 23 décembre 1954, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La famille de Monsieur Jean PAPILLOU, à Vétroz

très touchée par les marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée, par leur présence, leurs envois de messages, fleurs et couronnes, dans ces moments pénibles. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa très vive reconnaissance.

Offrez ce qu'il y a de meilleur

Nappage à thé
couleurs
coton, mi-fil, fil

Tapis de table
etc., etc...

Vous ferez preuve de goût en offrant des cadeaux signés

Gérondet SION



«Quelle chance!
Comme ça tombe bien!
Justement
ma Stella Filtra!»

On fume une cigarette... on savoure une Stella Filtra



La qualité exceptionnelle des tabacs Maryland choisis par LAURENS en Amérique garantit un mélange d'une perfection achevée. Le bout Filtra ajoute encore au plaisir de fumer.



.. également en grand format

C'est une cigarette LAURENS

Offrez ce qu'il y a de meilleur

Echarpes de laine
Nouveautés
Carrés pure soie
Mouchoirs
Pulovers
Gants, etc.

Vous ferez preuve de goût en offrant des cadeaux signés

Gérondet SION

Pour vos CADEAUX de fin d'année... Offrez de l'utile !

Fauteuils, divans, tapis, passages, descentes de lits, tours de lit, tissus pour rideaux. — Façon et pose. Balatum au mètre en milieu ou passages, de toutes grandeurs. Guéridons, sellettes, tables de radio — Tableaux — Meubles en rotin — Poufs, etc., etc...

Marin RODUIT, Meubles — RIDDES
Tél. (027) 473 56

Votre visite nous sera agréable, ceci sans aucun engagement.

Les bonnes choses à l'occasion des Fêtes

GRAND MARCHÉ DE VOLAILLES
du pays et étrangères

LAPINS DU PAYS
CHARCUTERIE FINE
SALAISONS
TOUTES SPECIALITES
DE FROMAGES
VACHERINS
POISSONS DU LAC
ET DE MER

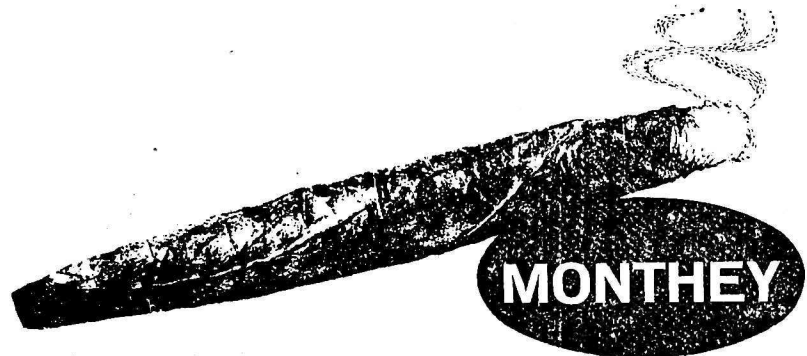
VINS CHAMPAGNE

Prix spéciaux pour hôtels et lotos

FROMAGERIE VALAISANNE

Martigny-Ville
R. RUCHET - BRUCHEZ
Tél. 6 16 48

ATTENTION ! Veuillez, s. v. p., passer vos commandes assez tôt — Expéditions partout.



LE SAVOUREUX CIGARE VALAISAN...

La qualité retient la clientèle, la publicité l'attire

Traversin
90 x 60 13.50

Oreiller
60 x 60 9.—

Ameublement
Marin - Sion
P.-Neuve
Tél. (027) 2 16 84

IVRE...
De quelle façon un alcoolique cesse complètement de s'enivrer, vous indiquons notre prosp. gral. Evous-discret. Tél. 027/5 22 58 A.F. Ribl, Drog. dipl., Sulgen TG



Pour les fêtes... VOLAILLE

Prix et qualité imbattables !



SION Tél. 2 10 54

MARIAGE

Technicien sans relation, sérieux et honnête, présentant bien, aimerait connaître jolie jeune fille 25-33 ans, intelligente et bon caractère. Discretion.

Ecrire sous chiffres : P. K. 22 923 C., à PUBLICITAS, VEVEY.

Boucherie Cotture FULLY — Tél. 6 31 89

VOUS OFFRE :
Viande de vache grasse, marchandise de première qualité, quartiers de devant : 3.40, 3.80 et 4 fr. ; cuisses : fr. 4.50 et 5.—
Viande pour saucisses : fr. 3.80, 4.50 et 5.—
Se recommande.

Enchères publiques volontaires

MARTIGNY-BOURG, Pré-de-Foire (locaux communaux)

Jeudi 23 décembre, à partir de 14 heures, il sera vendu aux enchères publiques volontaires un lot de mobilier et de petit matériel, soit :

2 lits complets ; 1 remorque de vélo ; 1 table ; 1 cuisinière à gaz combinée bois ; 1 machine à coudre, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à Georges Darbellay, café de la Grenette, Martigny-Bourg.

Noël approche !

Les cadeaux utiles

SE TROUVENT EN VITRINES A L'AVENUE DU MIDI
JETEZ UN COUP D'OEIL EN PASSANT LE SOIR OU A MIDI

Le choix est facile

chez



Av. du Midi

Tél. 2 10 21

Pour vos cadeaux

GRAND CHOIX EN

porte-monnaie, portefeuilles, manucures, liseuses, sous-mains, albums pour photos, trousses et serviettes d'écoliers

Ecritoires en marbre

Coffrets de papier à lettre et cartes de visites toutes teintes

Tous les articles pour fumeurs

Etuils à cigarettes, blagues à tabac pipes, briquets, jolies boites de cigares et cigarettes

Beau choix de livres d'étranges

Toutes les meilleures marques de porte-plume réservoirs

CARTES DE NOËL ET NOUVEL-AN

à la

PAPETERIE MONTFORT MARTIGNY

LES SPORTS

L'Association valaisanne des clubs de ski

La venue précoce de la neige a grandement facilité la tâche des dirigeants techniques de l'AVCS. L'année dernière, les cours d'enseignement avaient dû être transférés au dernier moment de Champéry aux Rochers de Naye à cause du manque de neige. De plus, l'on ne savait pas non plus si le camp de jeunesse aurait lieu. Cette fois-ci, il n'en est rien, tout se déroule très normalement.

Cours de saut à Loèche-les-Bains

Niklaus Stump a dirigé un premier cours du 12 au 15 décembre. A l'instar du grand spécialiste norvégien Schjelderup, il s'est déclaré enchanté de la qualité du tremplin d'entraînement. Il a constaté de grands progrès parmi les onze participants dont neuf Valaisans, un Bernois et un Lucernois. M. Charly Veuthey, membre du comité cantonal, fort bien reçu par M. Freddy Grichting, a assisté à la clôture du cours. Niklaus Stump lui a déclaré que le Valais disposait d'une magnifique pépinière de sauteurs, à la disposition desquels l'AVCS a mis cette année trois paires de skis spéciaux.

Profitant d'un cours séjour en Suisse de Schjelderup, dont le travail en profondeur a déjà porté ses fruits, l'AVCS — avec le concours toujours précieux de la Fédération suisse de ski — a mis un nouveau cours sur pied, qui se déroule du 20 au 25 décembre. Schjelderup se rendra ensuite au Brassus, d'où il regagnera la Norvège avant d'aller en Italie pour y entraîner officiellement l'équipe nationale.

Cours d'entraînement régionaux à Champéry

Dirigé par Jos. Pralong, chef technique de l'AVCS, ce cours s'est déroulé du 16 au 19 décembre, dans d'excellentes conditions. F. Grosjean, R. Rey et J.-M. Trombert fonctionnaient comme instructeurs (descente et slalom) des 36 participants provenant de 21 clubs de Suisse romande. Il s'agissait essentiellement de jeunes éléments, qui prirent leur travail au sérieux. Un concours organisé par le S. C. local mit le point final à ce cours. Relevons encore l'hospitalité exemplaire des champérolains, qui font tout leur possible pour rendre agréable le séjour de nos skieurs.

Du 26 au 31 décembre 1954 aura lieu aux Rochers de Naye un cours d'entraînement pour les « Jeunes Espoirs » romands. Le Valais a droit à six participants, mais le nombre d'inscription dépasse ce chiffre. Une sélection devra donc encore être faite. Malgré cela, nous aimerions prier les présidents de clubs de respecter les délais fixés. La tâche du dévoué chef de l'enseignement, M. F. Berra, en serait grandement facilitée.

Cours de fond pour le Bas-Valais

C'est Louis Bourban, qui avait la tâche d'instruire les 12 candidats représentant 5 clubs. Ce cours était organisé parallèlement au précédent et a connu le même succès.

Camp de ski pour la jeunesse valaisanne

Le comité cantonal a procédé au tirage au sort et a désigné 19 filles et 58 garçons, soit au total 77 jeunes âgés de 14 à 16 ans, qui pourront passer des vacances entièrement gratuites du 26 au 30 décembre 1954, à la Cabane de Thyon sur Sion. La direction du camp sera assurée par M. le Rd

Père Nicolas de Flue, qui bénéficiera de l'aide de Mlles Louise Dubuis et Yolande Elsig, de MM. Auguste Borlat et Joseph Pralong et de plusieurs instructeurs. Ajoutons qu'il y aura 13 Haut-Valaisiens) toutes les inscriptions ont été retenues, car peu nombreuses) et 64 Bas-Valaisiens.

Fonds du ski gratuit

Comme chaque année à cette époque et grâce à ce fonds spécial, 150 paires de skis vont être réparées gratuitement parmi les enfants nécessiteux de notre canton. Une lettre accompagnera chaque envoi, rappelant à l'heureux bénéficiaire que si un jour il peut et veut se montrer reconnaissant, il adhère à un ski-club.

Les XIIes Courses valaisannes de relais...

...se disputeront le 6 janvier 1955 (Jour des Rois) dans la petite station de Vercorin. Le comité du ski-club, présidé par M. Mathieu, met tout en œuvre pour recevoir dignement l'élite des coureurs de fond valaisans.

Les XXIes Championnats valaisans de ski...

...se dérouleront les 21, 22 et 23 janvier, à Saas-Fee. Nous savons que les préparatifs sont déjà très avancés grâce au zèle de notre ami David Supersaxo.

Avant de terminer, nous ne voudrions pas manquer de signaler que le ski-club de Sion a organisé une soirée de propagande dans le cadre de l'action « Jubilé » de la FSS, en espérant que cet exemple sera suivi par de nombreux clubs.

Et maintenant, chers amis skieurs, nous vous présentons nos vœux les meilleurs pour les fêtes et la Nouvelle Année.

Commission de presse et propagande AVCS
P. M.

Le H. C. Martigny fermement résolu à briller

Début du championnat série A

Une bonne nouvelle fit cet automne le tour du Valais sportif, le retour de l'international Mudry à son club d'origine. En effet, cédant aux nombreuses sollicitations de ses amis et par là renonçant aux honneurs de la ligue nationale et de l'équipe suisse (18 sélections), Mudry décidait de mettre sa grande expérience et surtout sa routine de joueur de classe au service du H. C. Martigny. Il est inutile de mentionner les états de service d'Oscar Mudry, tant il fit honneur à sa ville et à son canton en étant le premier international valaisan à porter le maillot national.

Immédiatement, Mudry prit son équipe en mains et commença un entraînement rationnel et très bien conçu... sur le gazon. Disons de suite que cet entraînement a porté déjà ses fruits et les résultats que le H.C. Martigny a obtenus au cours de matches d'entraînement le prouvent.

Sans avoir mis les patins le club local ne perdit que 4 à 3 contre l'excellente formation de Blue-Stars. Lausanne, qui se paya le luxe de battre nettement 5 à 2 le H. C. Viège, de ligue nationale B. Amputé de plusieurs éléments, Martigny résista brillamment au H. C. Chamonix, champion de France (6-3). Ensuite, l'équipe se rendit à Genève et écrasa littéralement l'excellente formation d'Urania par 11 à 3. Les comptes-rendus de la presse

genevoise furent extrêmement élogieux pour l'équipe valaisanne et le chroniqueur d'un grand quotidien déclare que, pour sa part, rarement il lui fut donné, pour une équipe de série A, d'assister à une démonstration de jeu aussi convaincante que celle du H. C. Martigny.

Le H. C. Martigny disputera cette semaine un dernier match amical sur sa patinoire avant de recevoir, le 26 décembre, Saas-Fee : le 2 janvier, Sion : 19 janvier, Zermatt, et le 23 janvier, Sierre pour le championnat.

La première équipe comprendra les joueurs suivants : gardiens : Farquet, Pais ; arrières : Giroud M., Abbet, Riedweg, Pillet II. ; avants : Revaz, Giroud I et II, Pillet G., Saudan, Bongard, Monnet et Mudry.

Le H. C. Martigny attend en outre l'arrivée incessante d'un nouveau joueur canadien.

En outre, le club local arborera cette année un nouvel équipement du plus bel effet.

Il ne fait aucun doute que les spectateurs se rendront nombreux cet hiver encourager les locaux et pour ceux qui n'ont jamais assisté à un match, nous ne pouvons que les inciter à se déplacer, car le hockey sur glace, sport rapide, viril et spectaculaire est extrêmement prenant et surtout le club local mérite d'être soutenu tant ses efforts sont grands pour satisfaire le public de Martigny et environs.

Suisse - URSS 2 - 6

Notre équipe nationale a rencontré hier soir les Russes, champions du monde. Nos joueurs ont offert une magnifique résistance aux prestigieux hockeyeurs soviétiques qui se sont finalement imposés par le score de 6 à 2.

Les équipes jouaient dans la formation suivante :

Suisse : Riesen ; Handschin, Hofer ; Cattin, Keller ; Trepp, R. Delnon, Schubiger ; Blank, Schlaepfer, Frei.

URSS : Poutchkov ; Kutchevski, Ukolov ; Tregubov, Babitsch ; Schuvalov, Bobrov ; Krylov, Kusun, Uvarov ; Chlistov, Bytchtov, Gourychev.

Si vous êtes invité...

*** Que ce soit à une soirée, à une surprise-partie, etc., faites-vous toujours présenter ou présentez-vous vous-même aux maîtres et maîtresse de maison et autres personnes de l'assistance. Ne tendez jamais la main avant qu'elle vous soit tendue.**

*** Levez-vous pour accepter une tasse, un gâteau, une cigarette offerte par une femme mariée.**

*** Si vous nommez une personne, mariée surtout, n'employez pas le pronom « il » ou « elle », désignez-la par son nom.**

*** Prenez part à la conversation, mais ne la dirigez pas. L'initiative doit en être laissée aux personnes plus âgées que vous. Ne bavardez pas trop et surtout ne coupez pas la parole. Ne vous moquez pas de vos admirateurs ou admiratrices, ne les tournez pas en ridicule s'ils sont absents et ne donnez pas à entendre que tel ou telle est à vos pieds. Ne répétez jamais les compliments ou les confidences qu'ils vous ont faits.**

*** Ne fumez pas si personne ne fume. Toutefois, dans l'intimité, et aucun vieillard n'étant présent, vous pouvez demander la permission de prendre une cigarette.**

L'intervention des organisations économiques lors de l'élaboration des lois

M. le conseiller national Michel Jaccard (rad., Vaud) a déposé le 8 décembre, sur le bureau du Conseil national, le postulat suivant :

L'intervention des organisations économiques s'affirme, d'une manière de plus en plus accentuée, dès l'élaboration des lois jusqu'à leur discussion devant les commissions et les conseils : elle préoccupe de larges milieux politiques.

Le Conseil fédéral est prié de procéder à une étude approfondie du problème que soulève cet état de choses, éventuellement de soumettre aux Chambres les conclusions de pareille étude.

Cosignataires : Badoux, Borel Alfred, Bretscher, Broger, Crittin, Devenoge, Dietschi-Bâle, Egger, Glasson, Josi, Obrecht, Peitrequin, Pidoux et Schaller.

On attend avec intérêt la réponse que le Conseil fédéral donnera à ce postulat. Il est clair, en effet, que l'intervention des organisations économiques dans les affaires qui concernent l'ensemble du peuple suisse ne se justifie que sous l'angle de la défense des intérêts en jeu. Mais où en est la limite? Mais où doivent s'arrêter ces interventions qui tendent à influencer, au profit d'une classe ou d'une profession, les textes législatifs élaborés en vue du bien général du pays?

Il est certain que si l'on en venait à substituer petit à petit l'action de ces organisations économiques à celle des députés, élus par le peuple et non par une profession ou une classe, la démocratie serait en sérieux danger.

L'étude demandée par M. Jaccard nous renseignera certainement sur les influences, sur les pressions même dont sont l'objet les représentants du peuple de la part des milieux économiques. Il conviendra alors de mettre chaque chose à sa place car notre pays suisse, si divers dans ses races, ses caractères, ses confessions ou ses économies, puisse demeurer uni, comme toujours, par la recherche d'un bien général tenant la juste mesure entre tous ces éléments. (Réd.)

LA PENSÉE DU JOUR

Beaucoup ont des opinions sans en posséder une seule à eux.

Nouvelle HERMES Baby

encore meilleure

Essais gratuits



R. Lausanne OFFICE MODERNE SION Tél. 2 17 33
E. Olivier-Elsig

Pierre Dhaël

LES AILES BRISÉES

Roman d'amour

— Au coin du feu, en pantoufles, on jouit en somme, d'un maximum de sécurité.

Le jeune homme réfléchit un court instant.

— La vie a-t-elle donc une telle valeur qu'on ne puisse, sans regret, la risquer sur un beau geste ?

— C'est un peu ce que tu pensais, n'est-ce pas, Bobby, le jour où, parti avec un ami à la recherche d'un aviateur perdu, et te trouvant dans l'impossibilité d'atterrir, tu t'es laissé tomber, en parachute, afin de le secourir plus tôt.

Le jeune homme parut contrarié.

— Qui n'eût fait de même pour empêcher un homme de mourir ? La descente en parachute offre, d'ailleurs, si peu de danger !...

La vieille dame le regarda avec finesse :

— Si peu de danger, en effet, que les aviateurs les plus braves envisagent cette descente comme particulièrement chanceuse, et n'y recourent qu'au cas d'incendie dans les airs.

— Chère madame de Ballanches ! Comme son affection exagère mes mérites ! protesta Robert en riant.

Et ses regards se portèrent sur Jacqueline, assise, silencieuse, à côté de lui.

La tête de la jeune fille se trouvait appuyée au montant de la pergola, et une grappe de roses, d'un rouge violent, touchait presque sa chevelure blonde qu'un rayon de soleil transformait en une cascade d'or. Ses mains, croisées, reposaient, immobiles, sur ses genoux, tandis que ses prunelles sombres,

ombragées par les cils soyeux, fixaient le jeune homme avec une inconsciente insistance.

Rencontrant le regard de ces yeux qu'il aimait, Robert tressaillit, et, si vite qu'elle eût abaissé ses paupières comme pour fermer son âme, Jacqueline n'eut pas le temps de lui dérober la tristesse profonde que trahissait ce regard.

L'aviateur en fut ému.

Quel chagrin pouvait avoir la jeune fille ?

Qu'est-ce qui la peinait ainsi ?

Il souffrait de ne point le savoir.

Depuis longtemps, la camaraderie joyeuse qui l'avait rapproché de Mlle de Ballanches — un des plus jolis souvenirs de sa première enfance, — s'était muée en un sentiment plus tendre. Puis, peu à peu, à mesure que la jeune fille croissait en grâce et en beauté, cette tendresse avait pris la forme d'un ardent amour. Cette vive affection absorbait en grande partie l'âme et la pensée de Robert.

Deux choses, dans la vie, lui étaient si chères qu'il se demandait s'il pourrait entreprendre, sans les réunir, une existence enviable : sa liberté de grand oisif de l'espace et Jacqueline, qu'il considérait comme la fiancée secrète de son cœur.

Sans qu'il lui eût jamais dévoilé tout à fait le mystère de ses sentiments, Robert était sûr que la jeune fille n'ignorait point combien elle lui était chère : mais, jusqu'ici, elle avait mis un soin particulier à ne pas lui permettre d'aller trop avant. Toutes les fois qu'il avait tenté de donner à la conversation un tour sentimental, il avait rencontré chez son interlocutrice, une résistance têtue, et senti une volonté bien arrêtée de se dérober à un aveu définitif.

Pourquoi ?

Robert avait peur de le savoir.

Les Ailes brisées

16

A côté de son amour, un autre sentiment, peut-être moins violent mais sérieux et profond, fait de sacrifice et de renoncement, veillait fidèlement dans l'ombre de la jeune fille. Robert s'en était aperçu : Claude, lui aussi, aimait Jacqueline.

L'instinct subtil de l'aviateur l'avertissait qu'il avait, dans cet ami si cher, un rival redoutable. A certains moments, il en était effroyablement jaloux. Il le sentait, sinon supérieur à lui-même, du moins tout autre. Il se disait :

« Une femme peut-elle demeurer insensible devant l'attachement d'un homme pareil ? »

Et il se représentait le jeune savant penché sur les petits lits de douleur, ou, le front dans ses mains, assis rêveusement à sa table de travail.

« C'est un cerveau et c'est une âme, pensait-il. Avec lui, une femme est sûre du bonheur. »

Il savait à quel point Jacqueline s'intéressait à l'œuvre magnifique de Claude.

Il savait qu'elle aimait les enfants au point d'avoir accepté de devenir la marraine de l'un d'eux.

Il savait aussi que, moins absorbée par des obligations impérieuses de maîtresse de maison, elle eût passé auprès des petits tuberculeux le plus clair de son temps.

Il avait peur.

Il se disait :

« Je suis toujours absent. Un jour ou l'autre, à mon retour, j'apprendrai leurs fiançailles. »

L'air de tristesse qu'il avait surpris tout à l'heure sur le visage de Jacqueline lui avait bouleversé le cœur.

Était-ce de lui que venait sa peine ?

Ou bien avait-elle un chagrin en dehors de lui ? Un chagrin qu'il ignorait, et qu'il était impuissant à consoler ?

Cette pensée le désespérait.

Il s'irritait contre le mystère des âmes. Il

eût voulu ouvrir celle-ci comme un livre, pour y lire tout ce que Jacqueline s'efforçait de lui cacher.

Il gardait rancune aux grandes paupières, aux cils sombres qui s'étaient refermés si vite, tout à l'heure, quand malgré elle, par surprise, il avait pu une seconde, entrevoir le cœur de la jeune fille, dont l'entrée secrète s'était, soudain, verrouillée de nouveau.

Pourtant, malgré ses craintes, il était heureux. La présence de cette femme, si aimée, à côté de lui, dans ce décor merveilleux, lui semblait une chose précieuse et unique. Il ne permettait pas à l'inquiétude de troubler cette halte délicieuse.

Comme Mireille, Robert était demeuré orphelin dès sa plus tendre enfance. Ruiné dans des entreprises hasardeuses, son père avait laissé l'enfant sans ressources. Celui-ci fut confié aux soins d'une vieille tante, femme de devoir, mais d'un caractère rude qui l'éleva sans tendresse. Privé des douces caresses dont on berce les petits, il avait donné libre carrière à son imagination dévergondée qu'il nourrissait de romans d'aventures. Ceux qui traitaient de l'aviation, tout particulièrement, le passionnaient. Et, dès qu'il l'avait pu, il avait réalisé son rêve : voler.

D'une endurance et d'une agilité peu communes, le cœur solidement attaché, la vision claire et la main sûre, il ne se contentait pas de couvrir en moins de temps que les autres, des distances déconcertantes, de survoler des mers et des déserts : il adorait aussi, dans les meetings, aux prises avec les aviateurs de tous les pays, frôler la mort et la narguer, en des acrobaties sensationnelles.

Son nom était connu du monde entier. La passion du plein ciel était rivée à son âme.

Enfant, il avait souffert d'être sans fortune, car sa tante, âme mesquine, lui reprochait sa pauvreté comme une tare.

CINÉMA CORSO
 GALA DE NOËL *Le Miracle de*
FATIMA
 en couleurs. — Pour la première fois à MARTIGNY

CASINO DE SAXON
 25 DECEMBRE (Noël)

Grand LOTO

de la Fanfare Municipale « La Concordia »

Moutons — Volailles — Fromages
 et nombreux autres lots de valeur
 Bonne chance à tous les participants

FULLY

VENDREDI 24 et SAMEDI 25 (Noël)

Salle du Cercle radical

GRAND LOTO

organisé par la fanfare

« La Liberté »

Nombreux et beaux lots
 (Veaux, fromages, skis, poulets)

Invitation cordiale

Favorisez les commerçants

qui font de la publicité dans le Confédéré

1000 FRANCS DE PRIMES

| | | |
|-----------------------------|---|-----------------|
| 2 BONS D'ACHAT de Fr. 100.— | = | 200.— |
| 6 " " " " 50.— | = | 300.— |
| 25 " " " " 20.— | = | 500.— |
| TOTAL : | | = 1000.— |

TIRAGE 31. 12. 1954
 CONDITIONS : Visitez nos magasins, sans obligation d'achat, vous y recevrez chaque fois un BON de participation au tirage.

LA MAISON DE CONFECTION spécialisée pour messieurs et garçons nous propose les cadeaux suivants :

| | |
|---------------------------|-------------------------|
| 1 complet chic | 1 pantalon de ville |
| 1 veston fantaisie | 1 pantalon fuseau |
| 1 canadienne | 1 anorak |
| 1 manteau gabardine | 1 pullover sport |
| 1 blouson velours ou daim | 1 gilet fantaisie |
| 1 veste à carreaux | 1 écharpe ou cravate |
| 1 chemise de ville | 1 paire de gants cuir |
| 1 chemise de sport | 1 pochette de mouchoirs |
| 1 pyjama flanelle | 1 sous-vêtement Jockey |
| 1 habit de travail | Eskimo ou Interlock |
| 1 blouse de bureau | |

RODUIT & Cie
 AUX GALERIES SÉDUNOISES
 Av. de la Gare
SION

LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Martigny
 Notre gala de Noël :
LE TRIOMPHE D'UNE MERE, avec Loretta Young.
 Un film bouleversant tout empreint de joie de vivre et de bonté.
 A l'occasion de Noël, séances spéciales pour enfants et familles. Jeudi et vendredi à 14 h. 30 et samedi (Noël) à 17 heures, la magnifique réalisation de Maurice Cloche : « **PEPPINO ET VIOLETTA** ».
 Toutes les beautés... tout le faste... tout le charme de l'Italie.
 En complément de programme, deux dessins animés. Prix des places : enfants, 1.20 ; adultes, 1.80.

Dès dimanche 26 : Pour notre grand gala de fin d'année, le roi des amuseurs : **Fernandel** se multipliera dans « **LE MOUTON A CINQ PATTES** », phénomène unique en son genre qui attire, retient et captive tous les publics.

Cinéma REX, Saxon
 Jeudi 23 : **STALAG 17**, un film remarquable qui nous dépeint le camp de prisonniers « Stalag 17 ». Le camp du rire et de l'angoisse.
 Samedi 25 (Noël) et dimanche 26 : « **LA BELLE DE CADIX** », la célèbre opérette de Francis Lopez, avec Luis Mariano, Carmen Sevilla et Jean Tissier. Une musique envoûtante... Un dialogue pétillant... Des airs entraînants... En un mot : Un splendide spectacle !
 Séances spéciales pour enfants et familles. Samedi 25 (Noël) et dimanche 26 à 14 h. 30 : « **PEPPINO et VIOLETTA** ».

OFFRIR... QUEL PLAISIR ! MAIS IL FAUT CHOISIR...
 Nous serons heureux de vous conseiller !
 BEAU CHOIX en
 Parfums — Eaux de Cologne — Coffrets divers — Poudriers
 Vaporisateurs — Rasoirs, etc...
DROGUERIE VALAISANNE
 Martigny-Ville J. LUGON — J. CRETTEX Tél. 6 11 92
 (Bougies et décors pour arbres de Noël)

Land-Rover
 modèle 1952, 11 CH, à l'état de neuf. — JEEP modèle 1951, parfait état.
Garage du Simplon
 Charrat
 Tél. (026) 6 30 60

Pour les fêtes :
offrez la fortune
 à vous-même ou à vos amis en achetant notre brochure contenant 70 moyens de vous enrichir rapidement, sûrement et sans capital. Envoi contre remboursement de fr. 6.95.
 Brochure **RICCO**
 RUE DU LEVANT 4
 YVERDON (Vaud)

GAIN accessoire
 Importante maison cherche personnes pouvant s'occuper de la conclusion de carnets d'épargne pour meubles et trousseaux.
 Ecrire sous chiffres :
 P. 15 026 S., PUBLICITAS, SION.

CEINTURES
 enveloppantes, gaines, ventrières, pour grossesses, descentes d'estomac, contre obésité, etc. Prix modérés. Envois à choix. Indiquer genre désiré et taille.
 R. MICHELL, spécialiste
 Mercerie 3, LAUSANNE

Bornis
 LA BELLE CONFECTION
 AVENUE DE LA GARE

BERNINA
 machine à coudre électrique, formant table en joli nœud, avec garantie 1 an, à vendre pour Fr. 300.—
 Hänggi, 7, avenue de Cour
 LAUSANNE — Tél. 26 45 70

Cinéma

Notre gala de Noël
Le triomphe d'une mère
 avec Loretta YOUNG

Séances spéciales pour enfants
 JEUDI et VENDREDI à 14 h. 30
 et SAMEDI (Noël) à 17 heures :

Peppino et Violetta

JEUDI 23 :
 Une œuvre saisissante de Billy WILDER
STALAG 17
 SAMEDI 25 (Noël) et DIMANCHE 26
 La célèbre opérette de Francis LOPEZ
La belle de Cadix

Une œuvre de grande classe :
L'Ange du Péché
 avec Gianna M. Canale et l'émouvant petit acteur Marcello Mastroianni.
 Attention à l'horaire !
 JEUDI 23, SAMEDI 25 (Noël), à 20 h. 30
 Age d'admission : 18 ans révolus.

Noël...

Restaurant Forclaz-Touring
 à Martigny
 Le 24 décembre Réveillon
 dans un cadre intime et familial

DINER AUX CHANDELLES
 LES 25 ET 26 DECEMBRE
menus spéciaux
 CADEAUX pour petits et grands
PRIÈRE DE RÉSERVER VOS TABLES
 M. LOHNER - ROBUSTELLI
 Tél. (026) 6 17 01

A VENDRE, dans la région de Riddes, magnifique

propriété arborisée
 de 8000 m2 environ avec 4000 arbres à fr. 5.50 le m2.
 Ecrire sous chiffres : 1251, PUBLICITAS, SION.

A VENDRE plusieurs
belles vaches
 d'Hérens, prêtes ou fraîches
 vélées. — Tél. (026) 6 24 19.

Favorisez le commerce local

CADEAUX DE NOËL VALRHÔNE

Petit papa Noël

se fait un plaisir de vous annoncer les heureux bénéficiaires des cadeaux Valrhône

- 1 machine à laver N° 5859 Mme Gattlen Emma, Sion
- 1 fer à repasser N° 0258 Famille Thiessoz, Sion
- 1 marmite à vapeur N° 0824 Gaspoz Maurice, Châteauneuf
- 1 bon d'achat de fr. 10.— :
 Les numéros 1546 1517 1407 3855 9847 8478 0742
 3968 6887 5078
- 1 bon d'achat de fr. 5.— :
 Les numéros 8822 9412 0946 8516 8089 8044 7509
 11659 4057 0570 2921 2269 3784 8783
 10822 11263 11519 1627 4472 7592
- 1 paquet de bon café « Valrhône » :
 Les numéros 10733 10364 2104 8671 10701 4978 4888
 0298 10248 10203 3251 5961 5270 0837
 9622 3362 0383 6982 7337 3520 0493
 1251 8282 7198 7954 6383 4040 11600
 7302 5819 3715 3219 3192 11434 3290
 10018 9531 1757 8949 10758 6472 1992
 2281 7361 7538 1164 7368 3418 4854
 6289

VALRHONE vous souhaite un joyeux Noël et remercie tous les participants du « CADEAU DE NOËL ».

N. B. — Plusieurs envois nous étant parvenus sans le nom de l'expéditeur ou avec adresse insuffisante, nous prions les personnes qui n'ont pas reçu les bons pour le tirage de nous annoncer le nombre de points « Valrhône » expédiés.



DEMANDEZ les vins du Valais

DE LA PLUS ANCIENNE MAISON DU PAYS

★ ★

BONVIN

Sion — Fondée en 1858

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

SION

Marius Bonvin

C'est avec une profonde douleur que nous avons appris le décès à l'hôpital de Sion de M. Marius Bonvin, retraité C.F.F., enlevé à l'affection des siens à l'âge de 60 ans seulement.

Après avoir dû subir quelques attaques à sa santé que sa robuste constitution avait toujours pu repousser, une dernière a emporté cet homme de bien, ce citoyen exemplaire et ce grand sportif qu'était notre cher ami Marius.

Au terme d'une carrière de travail, d'exactitude, de correction absolue passée au service des C.F.F., cet employé modèle s'appretait à passer au sein de sa belle famille les jours heureux d'une retraite largement méritée. Le sort n'en a pas voulu ainsi. La mort nous a ravi ce grand ami dont le départ laissera un grand vide à Sion, particulièrement auprès de ses camarades gymnastes et du parti radical-démocratique où il donna toujours la pleine mesure de son dévouement aussi bien comme citoyen conscient de la valeur de l'idéal qu'il défendait, que comme membre du comité de la section séduisante.

Sportif, notre ami Marius l'était non seulement dans les salles de gymnastique où, comme moniteur, il forma tant de nombreux champions qui firent honneur au Valais, mais aussi dans la vie de chaque jour. S'il respectait les opinions d'autrui, il demandait que l'on respecte également les siennes et s'il se fâchait, c'était toujours lorsque l'on voulait remplacer, dans une discussion, la raison par la mauvaise foi ou le sectarisme.

Allant son chemin en ligne droite, réglant sa marche sur les consignes d'honneur inscrites au drapeau de la Société fédérale de gymnastique, Marius Bonvin laisse à chacun le souvenir d'un parfait honnête homme.

Hier, une foule attristée de parents, d'amis et de connaissances a accompagné au champ du repos la dépouille de ce brave citoyen. Les délégations des nombreuses sociétés auxquelles le cher disparu donna le meilleur de son activité se sont inclinées sur sa tombe, adressant à Marius Bonvin un émouvant adieu.

Que son épouse, sa famille et plus particulièrement son fils René veuillent bien croire, dans leur douleur, à l'expression de notre profonde sympathie.

g. r.

Promotion militaire

Nous apprenons avec plaisir que notre confrère journaliste sportif M. Pierre Antonioli, attaché à la « Feuille d'Avis du Valais », a été promu au grade d'adjudant sous-officier d'Etat-major. Cette promotion fait de notre confrère sportif le plus jeune adjudant sous-officier de l'armée suisse. Nous lui présentons nos félicitations et nos vœux.

VETROZ

Noël des enfants au Cercle de l'Union

Après le succès inattendu remporté par le loto de Noël, organisé au Cercle, nous nous faisons un devoir de remercier les généreux donateurs ainsi que, tous les participants.

Nous nous faisons un plaisir d'inviter cordialement tous les enfants de Vétroz à la soirée préparée à leur intention, autour d'un grand sapin illuminé, à la salle de l'Union, le samedi 25 décembre, dès 20 heures.

Le programme de cette soirée sera annoncé dans le Confédéré de vendredi 24 courant.

CHARRAT

Soirée récréative

Samedi soir dernier, à Charrat, la société nouvellement fondée des Jeunes agricoles donnait sa première représentation publique depuis le début de son activité. Dans une ambiance des plus sympathiques et devant un nombreux public enthousiaste, les jeunes de Charrat ont varié leur soirée par des productions de chants, des récits et surtout par beaucoup d'esprit. Le président cantonal des J. A. René Jex-Fabry profite de l'occasion pour s'adresser à l'assemblée dans une brève allocution.

Animées par Bernard Lonfat, les productions voient se dessiner de jeunes talents dans les personnes de Robert Darioli et Jackie Blaise, président de la section charrataine.

En fin de soirée, on donne une excellente comédie : « Le bluff et la vache » qui fut fort appréciée.

Nouveaux commandants de bataillons

Le Conseil d'Etat a également attribué le commandement du Bat. fus. mont. 1 au major Jean-Charles Schmidt, Berne ; le Bat. fus. mont. 9 au major Paul Mudry, à Sion ; le Bat. fus. mont. 89 au major Walter Käser, à Berne.

Les anciens commandants de ces bataillons recevront de nouvelles tâches dans des unités fédérales.

Bénédiction de la nouvelle route cantonale à Vernayaz

Les travaux de déviation de la route cantonale et d'agrandissement du pont du Trient à Vernayaz étant terminés, le Département des Travaux publics du canton avait décidé, à l'occasion de la reconnaissance provisoire des travaux, de procéder à la bénédiction de l'ouvrage. La date fixée d'abord au 14 décembre avait dû être renvoyée au lundi 20 décembre à la suite des funérailles de M. le conseiller fédéral Joseph Escher.

Comme prévu au programme, un train spécial du Martigny-Châtelard emmena de Martigny à Vernayaz les nombreuses personnalités religieuses et civiles présentes. Arrivés à 14 heures à Vernayaz, les assistants trouvèrent la gare fleurie et décorée avec goût. On avait disposé des guirlandes et des branches de sapin du plus heureux effet.

Après avoir souhaité la bienvenue à chacun, M. Anthamatten, chef du Département des Travaux publics et des Forêts, prie Son Excellence Mgr Lovey, prévôt de la Communauté du Grand-Si-Bernard, de procéder à la bénédiction de l'ouvrage. Ce dernier remercie et fait une brève allocution d'une haute élévation de pensée. Après que toute l'assistance eut récité le « Notre Père », Mgr Lovey, assisté de M. le Rév. prieur Pignat, de Martigny, et de M. le Rév. curé Bessero, de Vernayaz, bénit la nouvelle route et le pont.

Après cette émouvante cérémonie religieuse, deux gracieuses petites filles en costumes valaisans, au nom des districts riverains du Trient, remercient le Département des Travaux publics et en particulier M. Anthamatten. Elles mettent toute leur émotion dans le petit compliment qu'elles lui adressent.

C'est alors qu'a lieu l'ouverture officielle de la nouvelle route cantonale. Toute l'assemblée s'est rendue sur le pont du Trient où la circulation a été arrêtée pendant quelques minutes. Un ruban aux couleurs du canton a été tendu en travers du pont. En cet instant solennel, M. le conseiller d'Etat Anthamatten coupe le traditionnel ruban dans un geste symbolique.

M. Luc Genoud, le sympathique voyer d'arrondissement, par une délicatesse que nous lui connaissons bien, remet à chacun des assistants un bout du ruban en guise de souvenir.

Puis, sous la conduite de Mgr Lovey et de M. Anthamatten, l'assistance fait le tour des ouvrages ; M. Parvex, ingénieur cantonal, propose alors la reconnaissance provisoire de l'ensemble des travaux. On gagne ensuite le buffet de la gare du M.-C. où une collation est gracieusement offerte par la Compagnie du Martigny-Châtelard. La partie gastronomique et oratoire est ouverte.

M. Anthamatten salue les personnalités religieuses et civiles présentes ainsi que les invités ; il remercie Mgr Lovey, les délégués de la Confédération, l'Inspectorat fédéral des travaux publics, l'Office fédéral des transports, les représentants des districts de Martigny et de Saint-Maurice, MM. les présidents des communes de La Bâtie, Vernayaz et Dorénavant et M. le Dr Darbellay, directeur de l'Office valaisan du tourisme.

M. le conseiller d'Etat Anthamatten relève ensuite quelques traits saillants à l'intention de chacun avec l'humour et le bon sens qu'on lui connaît. Il remercie tout particulièrement M. l'ingénieur cantonal Parvex, ses collaborateurs ainsi que tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette œuvre.

M. Parvex, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, nous donne d'intéressants détails techniques. Il nous narre comment cette affaire envisagée depuis de nombreuses années déjà est enfin parvenue à sa réalisation. Un premier projet avait été envisagé en 1951 dont la somme des dépenses se montait à environ 220.000 francs. On prévoyait un redressement de la route cantonale sur une longueur de 400 mètres. Mais cette solution ne devait pas donner satisfaction.

Un deuxième projet prévoyait pour la chaussée une envergure de 10 m. 50, plus 1 m. 50 de trottoir de chaque côté ; on utiliserait un raccordement selon la nouvelle théorie des cloïdes. Cette invention qui vient d'être mise au point permet aux véhicules de prendre sans peine les virages à une vitesse donnée. Autre avantage de ces courbes de raccordement : elles permettent une visibilité entière et parfaite sur une distance constante de 80 mètres.

Ce projet réalisait pleinement les exigences que l'on attendait des transformations envisagées. Il fut donc adopté et exécuté. Il donnait un devis de l'ordre de 900.000 francs, comprenant : le génie civil avec 1.580.000 fr. ; les voies de chemin de fer. 55.000 francs ; les installations électriques, 70.000 francs ; l'aménagement de la nouvelle gare et des quais, 85.000 fr., plus les frais d'expropria-

tion et de surveillance. Ce qui, autrement dit, représentait 1.250 francs le mètre linéaire.

La direction des travaux a été assurée par M. Parvex, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, assisté de MM. Welli, Bovler, Emonet et Jacquier.

Les études de béton ont été faites par l'éminent professeur A. Sarasin de Lausanne et les travaux de génie civil exécutés par les entreprises Fillippini à Sion et Gianadda à Martigny.

C'est sous la direction de M. Gerber, ingénieur à l'Office fédéral des transports que fut entrepris le déplacement des voies de la Compagnie du Martigny-Châtelard.

L'installation des lignes de contact et la signalisation ont été conçues et réalisées par l'entreprise Manerhofer et Zaber, à Sion et Lausanne. L'aménagement de la nouvelle gare et des quais furent étudiés par l'architecte Delaloye.

Il faut tout particulièrement souligner le système de béton armé mis au point par l'ingénieur Sarasin ; il permet de remplacer avantageusement les murs de soutènement par des voûtes de 8 centimètres d'épaisseur. On se demande, en effet, comment une telle masse peut être portée par des luges qui nous paraissent si fragiles mais combien légères, élégantes et esthétiques.

La parole est ensuite donnée à M. Wiesendanger, administrateur de la Compagnie du M.-C., et à M. de Kalbermatten, sous-directeur de l'Inspectorat fédéral des travaux publics. Ce dernier nous entretient du problème des subventions routières et nous donne un bref aperçu des futures autoroutes de Suisse et du percement des Alpes dont un rapport doit être présenté pour 1955.

Puis M. le Dr Haenni, sous-directeur de l'Office fédéral des transports, déclare notamment : « Le rail a cédé sa place à la route, et il faut en féliciter les deux. L'élargissement du pont et de la route, la suppression du dangereux virage ainsi que celle de deux passages à niveau équivalent à un tour de force qui mérite de vives félicitations à tous ceux qui en sont les réalisateurs. »

M. le conseiller d'Etat Marcel Gross, chef du Département de l'Instruction publique, fait ensuite allusion à deux autres problèmes qui intéressent particulièrement le district de Saint-Maurice. Il conclut en disant qu'il faut contribuer par le développement routier à l'extension du canton ainsi qu'à son essor matériel et moral.

M. Revaz parle au nom de la Commission cantonale des routes. Il explique de quelle nécessité était l'amélioration de ce dangereux passage du pont du Trient. Le Dr Darbellay profite de la présence de M. de Kalbermatten pour soulever un problème intéressant la Suisse et touchant de près notre canton. Il préconise le tracé de la future auto-route Genève-Saint-Gall dont il demande l'accélération de la mise en marche. Il insiste sur l'importance qu'aurait sur notre développement touristique et commercial un tracé de la future artère entre Lausanne et Berne passant le plus au sud possible et non pas à travers le haut de Lavaux. Cette solution éviterait le brouillard et le verglas de cette région ; de plus, elle rapprocherait sensiblement le Valais de nos confédérés d'Outre-Sarène.

Remerciant tous les orateurs, M. Anthamatten conclut en disant sa satisfaction de constater l'heureuse issue de cet ouvrage d'art qui contribue grandement au développement de notre Valais.

ARDON

Après un dérapage...

Hier, en plein centre du village, à la suite d'un dérapage dû à la chaussée verglacée, l'auto de l'excellent orchestre franco-suisse « Schurmann », s'est emboutie dans le bâtiment de la grande salle de la Coopérative. Immédiatement secouru, l'on s'est aperçu que tout ce monde était indemne ainsi que toute leur instrumentation. Leur ayant appris que justement, dimanche 26 on se déroulait dans cette salle le grand bal de St-Jean, ils décidèrent de se venger à leur façon en restant parmi nous pour nous divertir par leur musique entraînante. C'est à ce grand bal de la fête patronale que vous convie la fanfare « Helvetia » où jeunes et vieux pourront aimer, boire et danser, car il y en aura pour tous les goûts.

FULLY

Loto de la « Liberté »

Le traditionnel loto de Noël de la fanfare radicale aura lieu le vendredi 24, dès 19 heures et le jour de Noël, en matinée, dès 13 h. 30 et en soirée, dès 19 heures, à la grande salle du cercle radical-démocratique. Chacun se fera un devoir de venir encourager nos musiciens par sa présence. D'autre part, la planche des prix est ornée de nombreux et magnifiques lots toujours bienvenus à cette époque de fêtes.

Promotions militaires

Le Conseil d'Etat a décidé, en séance du 21 décembre 1954, de promouvoir à un grade supérieur les officiers désignés ci-après :

Au grade de major, le capitaine Maurice Bonzon (1912) Aigle.

Au grade de capitaine, les premiers-lieutenants : 1925 Roger Mabillard, Lausanne, Ch. Mornez 13 ; 1926 Hubert Constantin, Salgesch.

Au grade de premier-lieutenant, les lieutenants : 1926 Maurice Eternod, Veytaux-Chillon ; 1927 André Berrut, Troistorrents ; 1927 Marc Donnet, Monthey ; 1925 Walter Andenmatten, Saas-Almagell ; 1926 Kamil Jentsch, Zurich Leonhardstrasse 14 ; 1927 Gerald Roth, Saxon ; 1928 René Salamin, Sierre ; 1926 Paul Schläpfer, Vevey, rue du Lac 32 ; 1928 Kurt Iffland, Lausanne, rue J.-J.-Cart 8.

TROISTORRENTS

Une noire éducation

(corr.)

Nous apprenons, sans étonnement, qu'un conseiller communal a fait valoir, dans un établissement public, les éminentes qualités de sa haute culture intellectuelle, sociale et religieuse. La victime de l'érudition de notre distingué magistrat était un membre de notre clergé qui fut profondément édifié par des expressions relevées, extraites d'un « Larousse » rabelaisien de 1er choix.

Si la bouche parle de l'abondance du cœur, nous ne pouvons douter de l'éducation de notre fameux conseiller qui ne s'était probablement pas inspiré des traditions ancestrales, cultivées jalousement par les citoyens-paroissiens de sa commune, respectueux des autorités tant religieuses que civiles.

Membre de la commission scolaire, notre magistrat n'aura certainement aucune peine à convaincre les futurs citoyens-électeurs du respect que l'on doit aux autorités constituées.

Les citoyens, garants de ce porte-parole communal, se demandent, avec anxiété, si leur homme de confiance reflète bien leurs « profondes » convictions.

Nous nous demandons également qu'elle est la réaction de l'Église à la suite de la péroraison de notre municipal, dévoilant subitement ses nobles sentiments.

Sur la Croix, le Christ parlait de ses ennemis en ces termes héroïquement charitables : « Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent pas ce qu'ils font ! »

Dans les conjonctures actuelles, quelle méthode pratique et efficace devraient employer les représentants du Christ aux paroissiens déguisés « qui savent très bien ce qu'ils font » ?

Des paroissiens sincères scandalisés.

Geiger a formé des pilotes des glaciers qui continueront son œuvre de pionnier

Hier s'est achevé à l'aérodrome de Sion un cours organisé par l'Office fédéral de l'air pour la formation de pilotes des glaciers selon la méthode mise au point par notre as cantonal Hermann Geiger.

Ce cours — le premier de ce genre en Suisse et dans le monde — était dirigé par Geiger et le colonel Thiébaud, directeur de l'Office fédéral de l'air.

Huit pilotes ont reçu la formation de base indispensable et ont effectué en tout 439 atterrissages sur des glaciers dans un appareil à double commande. Après quelques heures de théorie et d'Instruction de vol à Sion, le cours s'est déplacé au glacier de Zanfleuron (Diablerets) à Plan-Névé, au glacier de la Kander et au pied du Blumlialp. Tous les exercices d'atterrissage et de décollage sur la neige se sont déroulés avec une absolue sécurité. Les huit pilotes formés sont MM. le capitaine François Dulex, de Sierre, Dr Widmer et capitaine Pfaendler, adjoints à l'Office fédéral de l'air ; Kammacher, directeur de l'aérodrome de la Blécherette à Lausanne ; Rusca, chef de l'aérodrome de Magadino ; Ruesch, de Bâle, ancien champion suisse d'acrobatie ; Lüthy, de Brugg, chef moniteur de l'aéroclub d'Aarau, et le capitaine Schreiber, expert en assurances.

Tous ces pilotes ont reçu la formation de base nécessaire pour enseigner à leur tour à des élèves l'art difficile d'un vol dans les Alpes.

Ainsi, l'œuvre de pionnier accomplie par Geiger commence à porter ses fruits. Notre pays va pouvoir bientôt compter sur une importante garde aérienne prête à porter secours à des blessés dans les Alpes ou à effectuer des recherches lors d'accidents. L'Office fédéral de l'air va mettre sur pieds une organisation dans ce but et élaborer une réglementation.

A noter que le cours a vivement intéressé les reporters de Ciné-Journal suisse, de la télévision suisse et italienne qui ont suivi les exercices.